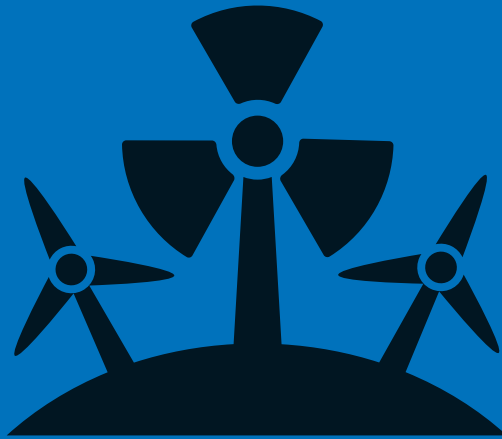


**CONTRE RAPPORT**



**EDF**

LE VÉRITABLE  
BILAN  
ANNUEL

---

OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES

JUILLET 2015

## SOMMAIRE

Chiffres clés	4
Le service public de l'énergie, un lointain souvenir ?	6
Optimisation fiscale, dividendes et subventions publiques	8
Contre la transition énergétique ?	10
La sûreté nucléaire en question	12
Social et santé	16
EDF, acteur mondial de la pollution de l'air	18
Une énergie plus « verte » aux dépens des populations ?	20

AUTANT QUE POSSIBLE, CE RAPPORT MENTIONNE LA POSITION D'EDF SUR LE FAIT EN QUESTION ET SA RÉPONSE AUX CRITIQUES QUI LUI SONT ADRESSÉES.

## SCHIZOPHRÉNIE D'ÉTAT

**L**e fondateur d'EDF, Marcel Paul, ministre de la Production industrielle à la Libération, n'en reviendrait pas. Lui-même ancien électricien, le résistant et député communiste du Limousin a joué un rôle crucial dans la création du service public nationalisé de l'énergie. Soixante-dix ans plus tard, il aurait bien du mal à reconnaître l'entreprise – encore formellement publique, puisque l'État en détient toujours 84% – et les valeurs qu'elle incarne.

Qu'il s'agisse de fiscalité, de droits des travailleurs ou d'environnement, quelle entreprise illustre mieux qu'EDF la schizophrénie de l'État actionnaire ? Le groupe ne cesse, par exemple, de réclamer une hausse des tarifs de l'électricité alors que ceux-ci ont déjà explosé depuis dix ans et que cinq millions de Français vivent en situation de précarité énergétique. Des critiques similaires émergent au Royaume-Uni, où l'entreprise est très présente. Faut-il préciser qu'EDF a dégagé un confortable bénéfice de plus de 13 milliards d'euros en quatre ans, dont 60% a été reversé à ses actionnaires, en l'occurrence l'État. Depuis vingt ans, EDF s'est lancée dans des acquisitions à l'étranger – pas toujours avec succès –, au risque de négliger les besoins d'investissements en France. Au passage, elle a également implanté quelques filiales dans des pays considérés comme des paradis fiscaux.

En France, EDF s'oppose à la volonté de l'État de réduire la part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité et de fermer la plus vieille centrale nucléaire en activité, celle de Fessenheim en Alsace. Le Président François Hollande, élu en 2012, s'est engagé à ce que cette part soit réduite à 50% d'ici 2025, alors que l'électricité d'origine nucléaire pèse aujourd'hui 88% dans le « mix énergétique » d'EDF. L'entreprise a déployé de multiples efforts pour tenter d'éviter que cet objectif soit inscrit dans la loi. Le service public de l'énergie n'obéirait-il plus à la souveraineté démocratique ? La sûreté des centrales nucléaires et l'échéance de leur vieillissement n'est elle pas également une question cruciale, qui devrait être soumise à un réel débat de fond, informé et transparent ?

Côté climat, cette schizophrénie est encore plus flagrante. EDF est le 19<sup>e</sup> plus gros émetteur de CO<sup>2</sup> au monde. Alors que l'actuel gouvernement s'est engagé en faveur d'une transition énergétique, « son » entreprise publique ne produit en France et dans le monde que 10% d'énergies renouvelables et s'oppose à tout objectif officiel d'efficacité énergétique. Et encore, certains projets d'énergie « verte » développés par EDF dans le monde, notamment les grands barrages, sont chaudement contestés. Si l'on retire l'énergie hydraulique, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité du groupe en France tombe à un misérable 0,1%. Cette bien piètre performance n'a pas empêché EDF d'être choisie comme l'un des sponsors officiels de la conférence sur le climat, fin 2015.

EDF a massivement développé la sous-traitance, en particulier pour l'entretien et les interventions au sein des centrales nucléaires françaises. Ces plus de 20 000 « nomades du nucléaire » – presque autant que les agents d'EDF dans les centrales – sont les grands oubliés des débats sur l'énergie atomique. Précaires, régulièrement exposés à la radioactivité, ils ne bénéficient pas d'un statut et d'un suivi médical digne des risques qu'ils prennent et du rôle qu'ils jouent. La question de la santé au travail et de la reconnaissance des maladies professionnelles reste un point noir du bilan social du groupe. Il serait peut-être temps que les grands principes fondateurs d'un véritable service public de l'énergie soient remis au goût du jour, soixante-dix ans après sa création. ■



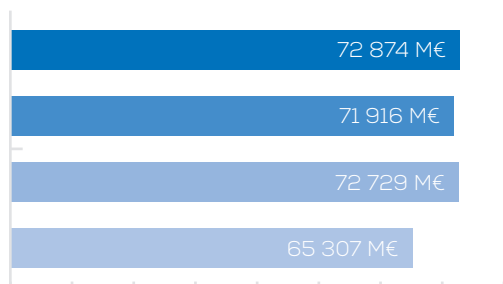
# CHIFFRES CLÉS



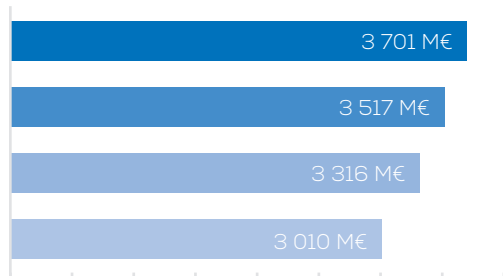
## FINANCES

2014 2013 2012 2011

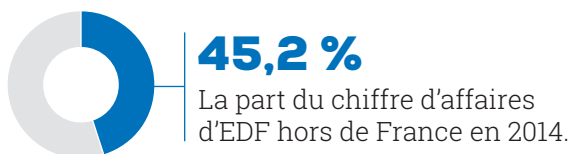
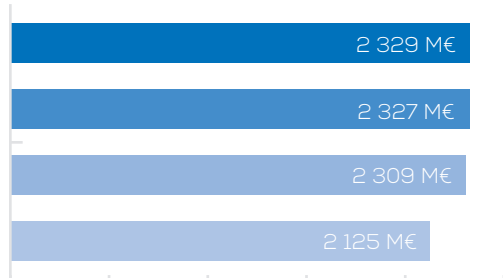
### CHIFFRE D'AFFAIRES



### RÉSULTAT NET PART DE GROUPE



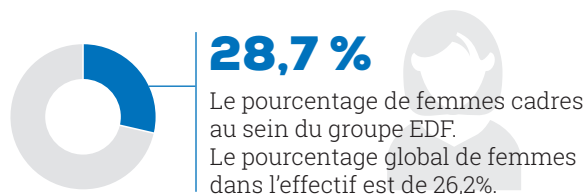
### DIVIDENDES




## SOCIAL

**158 161** L'EFFECTIF PHYSIQUE EN 2014, DONT 132 107 EN FRANCE (83,5%).

**148 025** L'EFFECTIF D'EDF EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN EN 2014, EN BAISSÉ DE 4,4% PAR RAPPORT À 2013.




**15**  
LE NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DANS LE GROUPE EN 2014. 11 CONCERNENT DES SOUS-TRAITANTS.



## TARIFS

**+ 32,7 %**  
L'augmentation du prix moyen de l'électricité en France depuis 2006 selon les chiffres d'Eurostat (de 0,1194 à 0,1585 euro par kWh pour un ménage de taille moyenne). Selon le rapport 2015 du médiateur de l'énergie, les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté d'entre 49 et 56% en moyenne depuis 2007 en France.<sup>[1]</sup>

**+ 10,2 %**  
La hausse du prix de l'électricité en France selon Eurostat, entre le second semestre 2013 et le second semestre 2014.<sup>[1]</sup>

## SALAIRES

**402 632 €**Le package total de Henri Proglgio au titre de 2014.<sup>[2]</sup>**50 167€**

La rémunération brute moyenne d'un salarié EDF en 2014.



## MIX ÉNERGÉTIQUE

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ  
DANS LE MONDE EN 2014PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ  
EN FRANCE EN 2014**77%**  
NUCLÉAIRE**88%**  
NUCLÉAIRE**7%**  
CHARBON**2%**  
CHARBON**6%**  
GAZ**0,2%**  
GAZ**8%**  
BARRAGES**9,8%**  
BARRAGES**2%**  
ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**0,1%**  
ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

## CLIMAT

**16,1%**La part d'EDF dans les émissions déclarées de la France en 2012 [derniers chiffres disponibles], ce qui fait d'EDF la 2e entreprise française la plus polluante derrière ArcelorMittal.<sup>[3]</sup>**19<sup>e</sup>** Le rang d'EDF au classement des plus gros émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, avec plus de 80 millions de tonnes émises.<sup>[5]</sup>**69**  
MILLIONS  
DE TONNESLes émissions annuelles de CO2 des 16 centrales à charbon d'EDF.<sup>[4]</sup>

## TRANSPARENCE

**ENTRE 2 500 000 €  
ET 2 999 999 €**Les dépenses de lobbying d'EDF à Bruxelles en 2014, à quoi s'ajoutent entre 600 000 € et 699 999 € pour sa filiale ERDF.<sup>[6]</sup>**ENTRE 250 000 € ET 300 000 €**Les dépenses d'EDF en lobbying au Parlement français pour 2013, à quoi s'ajoutent entre 100 000 et 150 000 € pour sa filiale RTE.<sup>[7]</sup>**3,8/10**L'évaluation par l'ONG Transparency international du niveau de transparence d'EDF. EDF obtient une note honorable en termes de transparence organisationnelle, mais une mauvaise note sur sa politique anti-corruption et un zéro pointé en ce qui concerne le reporting pays par pays.<sup>[8]</sup>

**Sources :** Les chiffres sont tirés du Document de référence 2014 d'EDF sauf : [1] Eurostat. [2] La Tribune/Facta: <http://www.latribune.fr/economie/france/re-munerations-des-dirigeants-du-cac-40-hausse-de-10-en-2014-472331.html>. [3] Mediapart: <http://www.mediapart.fr/journal/france/180114/climat-media-part-dresse-la-liste-des-dix-plus-gros-pollueurs-en-france> [4] Amis de la terre, Oxfam, Oxford University, SSEE, Strand Assets Programme. <http://oxfamfrance.org/rapports/changement-climatique/emissions-etat-charbon-edf-engie> [5] Thomson Reuters. <http://site.thomsonreuters.com/corporate/pdf/global-500-greenhouse-gases-performance-trends-2010-2013.pdf> [6] Registre de transparence de l'Union européenne. [7] Tableau des représentants d'intérêts de l'Assemblée nationale. [8] Transparency international: [http://www.transparency.org/whatwedo/publication/transparency\\_in\\_corporate\\_reporting\\_assessing\\_worlds\\_largest\\_companies\\_2014](http://www.transparency.org/whatwedo/publication/transparency_in_corporate_reporting_assessing_worlds_largest_companies_2014).



## LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE, UN LOINTAIN SOUVENIR ?

Encore largement perçue comme une entreprise publique en France, EDF est désormais une société de droit privé, poursuivant des objectifs de rentabilité économique. Elle conserve cependant une position privilégiée en tant qu'opérateur historique et principal maître d'œuvre de la politique énergétique française. Rien n'illustre mieux cette ambiguïté que les débats récurrents sur l'augmentation des tarifs de l'électricité. EDF tente également d'étendre ses activités au niveau international, mais a dû revoir la plupart de ses ambitions. Sauf en Grande-Bretagne, où elle est devenue un acteur clé du secteur de l'énergie, là aussi objet de vives critiques.



### PRESSIONS POUR AUGMENTER LES TARIFS EN FRANCE

La question des tarifs de l'électricité et du gaz est devenue un révélateur des ambiguïtés de la position d'EDF, à la fois société commerciale et entreprise détenue à 84% par l'État, assurant un service collectif essentiel et des missions de service public. Chaque année, quasi rituellement, les dirigeants d'EDF demandent à l'État d'augmenter de manière significative les tarifs de l'électricité afin de permettre à l'entreprise de faire face à ses coûts. En novembre 2011, Henri Proglio, alors PDG d'EDF, réclamait une hausse de 22 à 34% des prix de l'électricité en France, étalée sur 10 ans. En 2015, le nouveau PDG Jean-Bernard Lévy demande à son tour un « *ratrapage tarifaire* ». Pourtant, le prix de l'électricité a déjà augmenté de 32,7% depuis 2006 selon Eurostat (de 0,1194 à 0,1585 euro par kWh

pour un ménage de taille moyenne). Selon le rapport 2015 du médiateur de l'énergie, les tarifs réglementés de l'électricité ont augmenté d'entre 49 et 56% en moyenne depuis 2007 en France.

Le rapport 2014 du médiateur de l'énergie illustre bien les conséquences de cette politique de libéralisation pour les usagers. Il y tire la sonnette d'alarme sur la hausse des prix, d'autant que les réponses officielles sont mal adaptées. Le médiateur signale également une augmentation significative des litiges entre usagers et fournisseurs et dénonce les méthodes brutales de ces derniers. Selon les associations spécialisées, près de 5 millions de Français vivent dans une situation de précarité énergétique, avec de nombreuses consé-

quences négatives pour leur santé.

Une commission parlementaire s'est penchée sur la question de la gouvernance d'EDF. Dans son rapport publié en mars 2015, elle souligne la confusion qui règne entre le rôle d'actionnaire de l'État et la responsabilité qui lui incombe en tant que puissance publique. La commission préconise de revenir à un contrôle direct de l'État pour les activités d'EDF qui revêtent « *un intérêt essentiel pour la nation* ». En ce qui concerne les tarifs de l'électricité, la commission recommande un moindre interventionnisme de l'État, mais un plus grand rôle pour la Commission de régulation de l'énergie (CRE), l'autorité administrative en charge de l'encadrement du marché énergétique en France. ■

## EN GRANDE-BRETAGNE, EDF AU CENTRE DES CRITIQUES



Depuis le rachat de British Energy en 2008, EDF occupe une position éminente sur le marché britannique du gaz et de l'électricité, à la fois pour la production (avec notamment des centrales nucléaires et au charbon) et la distribution.

L'entreprise française est accusée de former un oligopole, les « *Big Six* », avec ses principaux concurrents : deux groupes britanniques, deux groupes allemands et un groupe espagnol. Ces firmes s'entendraient en vue de maintenir des tarifs élevés et d'étouffer la concurrence. Globalement, les *Big Six*, qui contrôlent 92% du marché de détail britannique, ont augmenté leurs prix de 24% pour l'électricité et de 27% pour le gaz entre 2009 et 2013, tandis que le nombre de plaintes d'usagers était multiplié par cinq. Les profits réalisés par les *Big Six* ont augmenté au même rythme, de 233 millions de livres (323,5 millions d'euros) en 2009 à 1,1 milliard de livres (1,5 milliards d'euros) en 2012. Fin 2012, EDF a

augmenté ses tarifs de 11% d'un coup, alors même qu'elle affichait un profit annuel de 1,6 milliard d'euros. 4,5 millions de Britanniques sont désormais touchés par la précarité énergétique.

Les dirigeants d'EDF en Grande-Bretagne ont expliqué ces augmentations de factures par l'accumulation des taxes « vertes ». Mais lorsque le gouvernement britannique les supprime partiellement fin 2013, une étude réalisée par l'opposition travailliste montre que la majorité des géants de l'énergie (dont EDF) ne répercute la mesure que très partiellement sur ses tarifs, empochant la différence.

En juin 2014, le régulateur britannique critique de nouveau les « *Big Six* », qui n'ont pas baissé leurs tarifs alors que le prix de gros de l'électricité atteint son niveau le plus bas depuis des années. EDF est également condamnée à payer un peu plus de 3 millions de livres d'amende en août 2014 par ce même

régulateur pour ses lacunes dans la gestion de la relation aux usagers.

La question de la hausse des tarifs de l'énergie et du rôle joué par les « *Big Six* » est au centre du débat politique au Royaume-Uni. Le leader de l'opposition travailliste a promis, lors de la campagne électorale de 2015, un gel des tarifs du gaz et de l'électricité. Même l'Église anglicane s'en est mêlée. La Commission britannique de la concurrence a annoncé en mars 2014 une enquête approfondie sur les pratiques des grands distributeurs. L'enquête devrait rendre ses conclusions en 2016. En réponse aux controverses, certains des « *Big Six* » ont annoncé des baisses modestes de leurs tarifs pour 2015. ■

### UN GROUPE PUBLIC TRÈS « LIBÉRALISÉ »

Pour les Français, EDF reste avant tout une entreprise publique, détenue à 84% par l'État. Le groupe s'est toutefois lancé – pas toujours avec succès – dans des acquisitions au niveau international, y compris en profitant de la privatisation d'entreprises publiques d'autres pays. C'est particulièrement le cas au niveau européen, même si le groupe a dû se retirer de plusieurs marchés. Aujourd'hui, outre la France, EDF fournit de l'électricité ou du gaz aux particuliers en Grande-Bretagne, en Hongrie et en Belgique, en plus de ses activités de production et de transport.

Si elle reste au moins en apparence sous le contrôle de l'État français, EDF est à sa manière emblématique des grands groupes énergétiques qui ont émergé dans le cadre des politiques de privatisation et de la libéralisation du secteur en Europe. Libéralisation qui a coïncidé avec une hausse généralisée des tarifs de l'électricité et du gaz et une perte de contrôle des gouvernements sur les politiques énergétiques. Ils doivent désormais négocier avec de grandes firmes privées – même lorsqu'elles leur appartiennent ! – et satisfaire leurs exigences financières pour pouvoir atteindre leurs objectifs de politique énergétique, qu'il s'agisse de transition vers les énergies renouvelables ou de sécurité d'approvisionnement. Ou, dans le cas d'EDF, de la réduction de la part du nucléaire en France.

### EDF CHERCHE À PROFITER DES PRIVATISATIONS GRECQUES

Dans le cadre du programme d'austérité qui lui est imposé par ses créanciers, la Grèce devait procéder à un vaste programme de privatisation de ses entreprises publiques. DEI, la compagnie publique d'électricité grecque, est concernée. En première ligne des candidats à la reprise, EDF. Son PDG d'alors, Henri Proglio, n'a pas hésité à suggérer qu'elle était la mieux placée pour racheter DEI en tant qu'entreprise publique habituée à avoir des syndicats puissants en son sein.

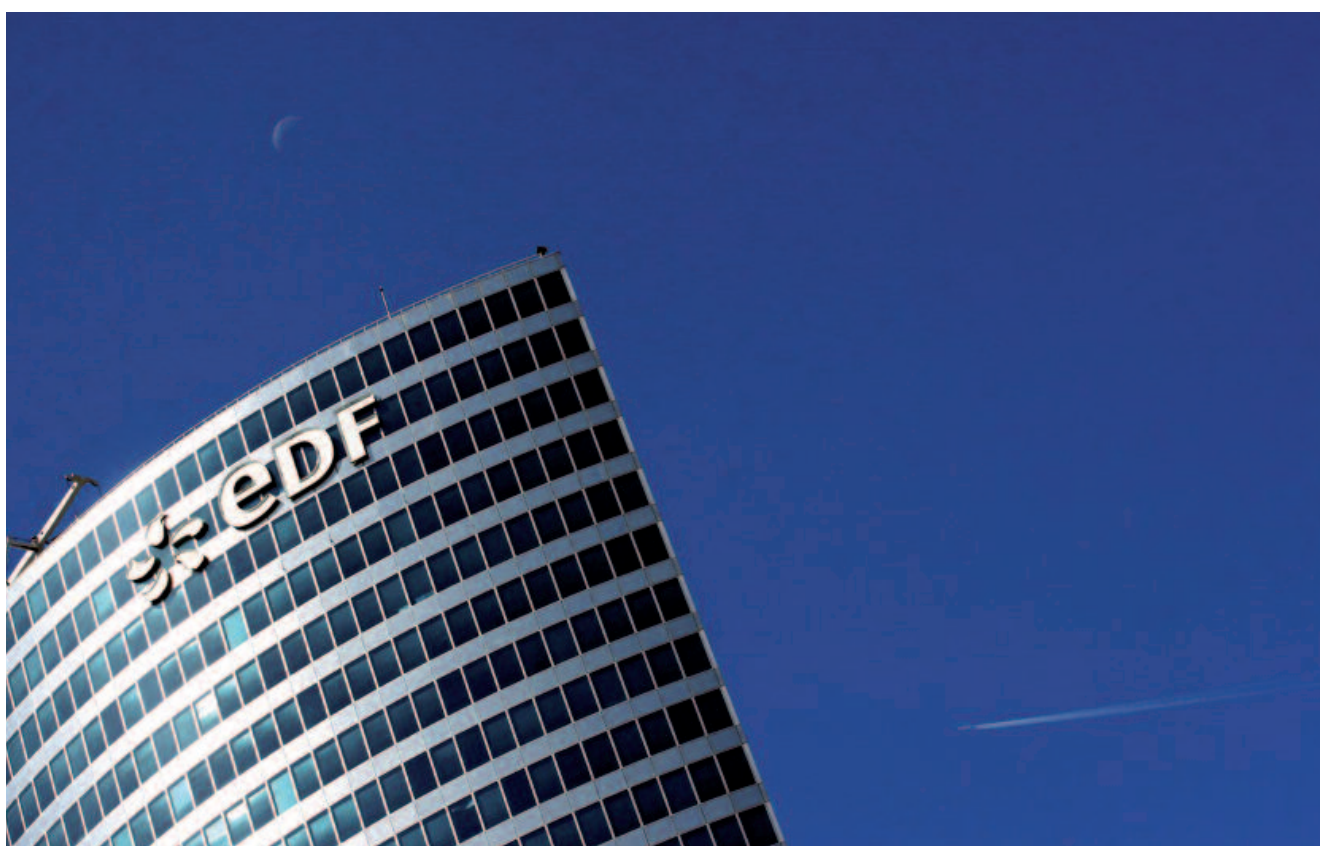
L'intérêt d'EDF semblait principalement motivé par les actifs et le savoir-faire de DEI dans le domaine de l'extraction de lignite (charbon brun), l'une des plus polluantes des énergies fossiles. Ces actifs lui auraient permis de continuer à s'étendre dans les Balkans. Cette privatisation est au point mort suite à la mobilisation des travailleurs concernés, puis du changement de gouvernement en Grèce.



# OPTIMISATION FISCALE, DIVIDENDES ET SUBVENTIONS PUBLIQUES

En se transformant en entreprise privée et en s'internationalisant, EDF est aussi devenue une firme davantage guidée par les considérations financières. Au risque de s'adonner à des pratiques fiscales contestables ou de mener une politique de distribution de dividendes contraire aux intérêts à long terme des citoyens, des élus et des usagers.

## SOUPÇONS D'ÉVASION FISCALE



De manière plutôt paradoxale pour un groupe dont l'État français détient 84%, EDF s'est retrouvée ces dernières années au centre de plusieurs affaires d'« optimisation fiscale agressive ». En décembre 2014, les médias français révèlent l'existence de filiales de réassurance d'EDF dans des territoires considérés comme des paradis fiscaux, comme les Bermudes, le Luxembourg et l'Irlande. Selon ces journalistes, ces filiales permettent au groupe d'économiser sur ses impôts en France.

EDF a démenti, expliquant que seules ces juridictions offrent des conditions juridiques adéquates pour ses besoins

spécifiques d'assurance. Le gouvernement a demandé des explications.

Auparavant, des journalistes belges et néerlandais avaient déjà retrouvé la trace de filiales d'EDF qui semblent établies dans leurs pays pour des raisons fiscales. C'est

le cas notamment de holdings financières à Amsterdam, créées au moment du rachat de centrales à charbon polonaises. Le passage par les Pays-Bas permet à EDF de ne pas payer d'imposition supplémentaire sur les dividendes reversés par ses filiales en Pologne, alors

qu'ils auraient été taxés à 5% en France. En Belgique, une filiale appelée EDF Investment Group aurait été créée en 2007 sous la forme d'une boîte postale,

juste au moment de la mise en place du système des « intérêts notionnels », un mécanisme fiscal particulièrement avanta-

geux pour les multinationales. Selon les calculs du magazine *Capital*, en plaçant près de 12 milliards d'euros dans des filiales belges, EDF aurait économisé 89 millions d'euros d'impôts en France en 2013 et 2014 grâce à ces intérêts notionnels. ■

LE PASSAGE  
PAR LES PAYS-BAS PERMET  
À EDF DE NE PAS PAYER  
D'IMPOSITION SUPPLÉMENTAIRE.



### **L'ÉTAT ACTIONNAIRE PRIVILÉGIÉ LE COURT TERME**

EDF est la principale source de dividendes de l'État français, qui en détient 84%. Elle a ainsi contribué pour 2 milliards d'euros au budget de l'État en 2014. Les entreprises dont l'État français est actionnaire figurent régulièrement parmi les principaux distributeurs de dividendes du CAC40. L'année précédente, EDF a déjà versé 64% de ses profits sous forme de dividendes. Une situation qui commence à inquiéter la Cour des comptes, laquelle tire la sonnette d'alarme dans son rapport sur le budget 2014 de la France : « *Le niveau élevé des taux de distribution soulève le risque pour l'État de privilégier un rendement à court terme de ses participations au détriment, potentiellement, des intérêts de long terme des entreprises et des siens.* »

### **LES PRIVATISATIONS BRITANNIQUES ENRICHISSENT L'ÉTAT FRANÇAIS**

Depuis les années 1980, la Grande-Bretagne s'est engagée dans une vaste politique de privatisation de ses entreprises et services publics, à un niveau bien plus poussé que chez ses voisins européens, depuis le rail et l'électricité jusqu'aux services postaux, en passant par la gestion des prisons et de certaines fonctions gouvernementales. Cette politique de privatisations tous azimuts fait le bonheur de nombreuses entreprises étrangères, y compris des entreprises publiques. C'est particulièrement le cas des entreprises françaises. EDF et la SNCF, en particulier, sont leaders en Grande-Bretagne dans leurs secteurs d'activités respectifs, l'énergie (production et distribution) et le transport ferroviaire. Le quotidien britannique *The Independent* a calculé que les activités britanniques d'EDF ont rapporté pas moins de 616,2 millions de livres sterling (850 millions d'euros) en dividendes à l'État français au cours des deux dernières années.

### **CONTROVERSE AUTOUR D'UNE TRANSACTION EN ALLEMAGNE**

En 2012, le Land allemand du Bade-Wurtemberg rachète à EDF ses parts dans l'entreprise énergétique EnBW pour 4,7 milliards d'euros. Quelques mois plus tard, les nouvelles autorités du Land, tout juste élues, déclarent que l'ancien président du Bade-Wurtemberg a accepté, pour des raisons politiques, de payer EDF bien trop cher. Elles demandent le remboursement d'environ 800 millions d'euros. Les actions détenues par EDF ont été rachetées à

un prix supérieur de 18% à leur cours boursier. La transaction avait été supervisée par la filiale française de Morgan Stanley, dirigée par le frère jumeau d'Henri Proglio... Diverses procédures judiciaires sont en cours, dont un recours en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale.

### **EDF ACCUSÉE DE PILLER ERDF, SA FILIALE RÉSEAUX EN FRANCE**

L'association française de consommateurs UFC-Que Choisir annonce en juin 2014 avoir déposé un recours devant la Commission de régulation de l'énergie (CRE), accusant EDF d'organiser le pillage financier de sa filiale réseaux, ERDF. Les remontées excessives de trésorerie à la maison-mère entraîneraient, selon l'UFC-Que Choisir, un sous-investissement dans les réseaux français, avec pour conséquence une augmentation sensible de la durée des coupures d'électricité. ERDF, dont l'activité relève à 100% du service public, reverse chaque année environ 75% de son résultat net à EDF.

### **CHANTAGE AU « BLACK-OUT » POUR OBTENIR DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ?**

À l'instar de leurs homologues européens, les dirigeants d'EDF ne se privent pas de brandir occasionnellement la menace de risques de « black-outs » si les gouvernements n'adoptent pas des mesures favorables à leur rentabilité. Ils ont obtenu la création en France et au Royaume-Uni de « marchés de capacité », destinés à maintenir la viabilité économique de certaines centrales électriques afin qu'elles ne soient pas mises à l'arrêt, dans le but de pouvoir faire face à

d'éventuels pics de consommation. Les principales bénéficiaires de ces aides sont les centrales existantes, nucléaires ou fonctionnant au gaz, au fioul ou au charbon.

Outre-Manche, l'introduction des marchés de capacité a assuré à EDF 356 millions de livres de subventions (soit presque un demi-milliard d'euros) pour « maintenir » sa capacité de production sur la période 2018-2021. 180 millions de livres servent spécifiquement à maintenir en activité ses centrales au charbon, dont la durée de vie a été prolongée bien qu'elles figurent parmi les plus polluantes d'Europe. En France, le dispositif entrera formellement en vigueur en 2017.

### **DES ACTIVITÉS DE TRADING ... DANS LE GAZ DE SCHISTE**

EDF Trading est chargée de l'achat et de la vente de charbon, de pétrole, de gaz, d'électricité et de crédits carbone pour le compte du groupe EDF, dont elle est filiale à 100%. Elle mène aussi des opérations de trading en son nom propre, et est spécialisée dans le fret du charbon, du pétrole et du gaz. Son chiffre d'affaires pour 2014 s'élève à 856 millions d'euros (contre 787 millions d'euros en 2013), pour un profit net de 386 millions d'euros (373 millions en 2013), dont elle a reversé 251 millions au groupe EDF sous forme de dividendes. Cette filiale détient quelques actifs inattendus, y compris des puits de gaz de schiste aux États-Unis, par le biais d'une sous-filiale appelée EDF Trading Resources, laquelle se présente comme une « *compagnie indépendante d'exploration et de production de pétrole et de gaz naturel* ».





## CONTRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Le poids du nucléaire au sein d'EDF l'aveugle-t-elle sur les enjeux de la transition énergétique ? En France, l'entreprise est régulièrement accusée de ne pas suffisamment développer les énergies renouvelables, voire de freiner délibérément leur essor. Dans les faits, EDF bloque également les efforts d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique : une réduction de la consommation d'électricité serait contradictoire avec ses intérêts financiers et avec un système énergétique basé sur l'option nucléaire

### LE 19E PLUS GROS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE AU MONDE

Les émissions de CO<sub>2</sub> d'EDF sont relativement faibles en France (17 g/kWh en moyenne en 2014), grâce à l'énergie nucléaire et hydraulique. Il n'en va pas de même au niveau mondial (102 g/kWh). Selon une étude de Thomson Reuters, EDF figure en 2013 au 19e rang des plus gros émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, avec plus de 80 millions de tonnes émises, en baisse de 1% par rapport à 2010.

Les émissions globales cumulées du groupe EDF varient en fonction des conditions météorologiques et de l'état de fonctionnement de son parc nucléaire. En 2014, le groupe émet 64,3 kilotonnes de carbone, contre un peu

plus de 79 kilotonnes en 2013. De 2012 à 2013, ces émissions avaient augmenté. Les opérations du groupe émettent d'autres gaz à effet de serre comme le méthane (32 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2014) ou le protoxyde d'azote (274 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>).

Sur le territoire français, EDF reste leader des émissions de CO<sub>2</sub> aux côtés d'ArcelorMittal, avec 16,5 millions de tonnes de carbone émises en 2012, principalement dans ses centrales électriques au charbon. Parallèlement, l'entreprise bénéficie d'une surallocation de quotas « gratuits » d'émission de CO<sub>2</sub> dans le cadre du marché européen du carbone, d'une valeur potentielle de 10 à 15 millions d'euros. ■

#### CONFÉRENCE CLIMAT : UN SPONSOR CONTROVERSÉ

La 21e Conférence des parties sur le climat (COP21) doit se tenir à Paris en décembre 2015. Pour boucler le budget de l'événement, le gouvernement français a décidé de faire appel au mécénat du secteur privé. Les sponsors finalement annoncés fin mai 2015 ont suscité l'indignation de nombreux observateurs, puisqu'ils incluent des entreprises françaises très investies dans le charbon, comme EDF, BNP Paribas et Engie. EDF s'est empressée de faire figurer le logo officiel de la COP21 sur son site web.

Les organisateurs de la COP21 se sont défendus en argumentant que ces entreprises avaient pris des engagements pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. EDF s'est engagée à réduire par deux d'ici 2016 ses émissions de CO<sub>2</sub> en France par rapport à 1990. Au niveau mondial, toutefois, EDF émet davantage de gaz à effet de serre, et ne s'est fixé aucun objectif de réduction globale de ses émissions. Son seul objectif est de « maintenir les émissions directes de CO<sub>2</sub> dans la limite de 150 g/kWh ».

#### LA CHALEUR GASPILLÉE DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Le Commissariat à l'énergie atomique a publié début 2015 une étude suggérant que la chaleur produite par les 58 réacteurs nucléaires français est gaspillée, alors qu'elle pourrait assurer une grande partie des besoins en chauffage de la France. Plusieurs observateurs estiment qu'EDF bloque toute velléité de développer des transferts de chaleur à partir de ses centrales, notamment parce que cela entraînerait une réduction de la consommation d'électricité dans le pays. Cela se fait pourtant dans des pays comme la Suisse ou en Europe de l'Est.



## UN OBSTACLE À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ?

O bnuilée par la promotion du nucléaire, EDF a longtemps négligé l'enjeu de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables. Aujourd'hui encore, la part des renouvelables dans la production électrique d'EDF en France (hors barrages) reste infime. La plupart de ses projets en la matière sont développés à l'étranger.

Plus généralement, les choix énergétiques qui ont accompagné en France le développement du nucléaire (notamment la généralisation du chauffage électrique) apparaissent désormais comme une entrave à la transition. Quant à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse d'efficacité énergétique, elle reste largement taboue. Conjuguée avec le développement des énergies renouvelables, elle pourrait remettre en cause le besoin de maintenir le parc des centrales nucléaires d'EDF qui demeure surdimensionné. L'Union française de l'électricité, principal lobby patronal du secteur, a clairement exprimé son opposition à tout objectif d'efficacité énergétique dans la loi de transition énergétique française ainsi qu'au niveau européen, argumentant qu'il était possible de consommer toujours davantage d'électricité tout en la « décarbonant ».



Certains observateurs estiment aussi que le monopole d'EDF et de sa filiale ERDF empêche la floraison en France de coopératives ou de régies municipales de distribution d'énergie verte, comme il en existe de plus en plus en Allemagne. Il est juridiquement interdit de créer une nouvelle régie d'électricité en France. Dans le cadre de la loi française sur la transition énergétique, il a cependant été envisagé d'autoriser les îles de moins de 2000 habitants de sortir du monopole d'EDF sur la fourniture d'électricité, pour développer une politique d'autosuffisance énergétique grâce aux renouvelables. Dans ces îles,

EDF produit de l'électricité à partir de fioul. Le cas de l'île de Sein, en Bretagne, était au centre de ce débat. La disposition a été supprimée de la version finale de la loi, suite aux pressions d'EDF. ■

### LINKY : « COMPTEUR INTELLIGENT » TRÈS CONTROVERSÉ

À travers la loi sur la transition énergétique, les députés français ont définitivement acté la généralisation, sur tout le territoire français, des « compteurs intelligents » Linky. C'est ERDF, filiale d'EDF, qui sera chargée de les installer. Ces compteurs sont pourtant très contestés par certaines collectivités locales, en raison du coût de l'opération, et par les associations de consommateurs, qui craignent une hausse des factures pour les usagers. Le rayonnement électromagnétique issu de ces compteurs pose aussi question. Enfin, des interrogations persistent sur la sécurité des données personnelles collectées et transmises par ces appareils. Plusieurs études sont venues mettre en doute les bénéfices économiques et environnementaux de l'installation de compteurs intelligents, à part pour les gros consommateurs d'électricité. Pour ces

raisons, l'Allemagne a décidé, malgré les directives européennes, de rendre la pose de compteurs intelligents facultative pour la plupart des usagers.

### PLAINTÉ POUR « GREENWASHING » À FESSENHEIM

Plusieurs associations écologistes ont déposé plainte contre EDF en mai 2015, suite à la publication dans la presse alsacienne d'une publicité présentant la production électrique de l'entreprise dans la région comme « écologique » et « 100% sans CO<sub>2</sub> », grâce en particulier à la centrale nucléaire de Fessenheim. Selon les associations, cet encart publicitaire est de nature à tromper les citoyens et les consommateurs, en passant sous silence le fait que la filière nucléaire est elle aussi émettrice de carbone (66 g de CO<sub>2</sub>/kWh en moyenne sur toute la filière selon une étude), ainsi que les problèmes environnementaux causés par la centrale de Fessenheim.

### LE « DOUBLE JEU » D'EDF DANS LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

EDF, comme sa rivale Engie, ont considérablement développé leurs activités de « services énergétiques » au cours des dernières années. Il s'agit de conseiller des collectivités locales ou d'autres organisations publiques et privées, pour les aider à réduire à la fois leurs factures d'électricité et de gaz et leurs émissions de gaz à effet de serre. En France, ce marché représente plusieurs milliards d'euros et est largement dominé par les deux géants énergétiques nationaux. L'enjeu est de taille, puisque les consommations d'énergie dans les bâtiments, chauffage ou autres, représentent le quart des émissions de gaz à effet de serre françaises. Mais peut-on vraiment à la fois vendre de l'énergie d'un côté et se voir confier de l'autre l'essentiel de l'effort de réduction de nos consommations énergétiques ? Une enquête de *Mediapart* a mis en lumière plusieurs exemples où les filiales d'EDF et d'Engie ont joué un rôle trouble, contribuant à réduire les objectifs d'économies d'énergie initialement requis par les collectivités. Conséquence ? Malgré des objectifs officiels très ambitieux dans ce domaine, la consommation énergétique du bâti, logements ou bureaux, continue à augmenter.

# LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE EN QUESTION

En France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, et maintenant en Chine, EDF se singularise par le poids du nucléaire dans son mix énergétique. Son parc nucléaire est vieillissant et connaît des incidents chroniques dans un contexte où la culture de la sécurité semble s'affaiblir. En France, EDF a engagé une bataille politique pour obtenir, entre autres, un prolongement de la durée de vie de ses centrales. En Grande-Bretagne, elle a obtenu un soutien financier massif, et très critiqué, pour construire de nouveaux réacteurs. On attend toujours de ce côté-ci de la Manche un débat public transparent sur l'option nucléaire et son véritable coût.

## EDF S'OPPOSE À LA VOLONTÉ DE SON PRINCIPAL ACTIONNAIRE, L'ÉTAT, DE RÉDUIRE LA PART DU NUCLÉAIRE EN FRANCE

EDF exploite en France 58 réacteurs nucléaires répartis dans 19 centrales, et produisant 76% de l'électricité. Le gouvernement affiche depuis 2012 le double objectif de réduire à 50% la part du nucléaire dans le mix énergétique français et de fermer Fessenheim, la plus ancienne des centrales nucléaires sur le territoire national, mise en service en 1977. La direction d'EDF semble décidée à s'opposer par tous les moyens à ces décisions prises par un État qui est pourtant son principal actionnaire, à hauteur de 84%. L'entreprise rechigne à accepter la fermeture de la centrale de Fessenheim et a déclaré étudier des fermetures « alternatives ». Elle a échoué à faire retirer de la loi de transition énergétique, adoptée en mai 2015, l'objectif de réduction de la part du nucléaire d'ici 2025. EDF a cependant obtenu que cette loi n'introduise pas de dispositions contraignantes de nature à remettre en cause sa position privilégiée dans la définition de la politique énergétique nationale.

À ces débats s'ajoute celui de la durée de vie des centrales. Onze réacteurs nucléaires atteindront l'âge de 40 ans, leur durée de vie théorique, d'ici 2020. 37 autres arriveront ou dépasseront ce seuil d'ici 2030. EDF s'efforce depuis de nombreuses années d'obtenir une prolongation de la durée de vie de ces centrales pour au moins dix années supplémentaires. Les atermoiements des pouvoirs politiques et l'absence d'un débat démocratique transparent laissent à penser que l'on se dirige vers cette solution. EDF a déjà commencé à s'organiser pour procéder aux investissements nécessaires. La réponse dépendra en dernière instance de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui rappelle régulièrement que la



prolongation n'est pas encore acquise, et qui ne rendra son avis sur le sujet qu'en 2018. On ne connaît pas exactement le coût de la mise à niveau des centrales en vue de la prolongation de leur durée

de vie. EDF l'estime à 55 milliards d'euros d'ici 2025, mais selon un rapport commandé par Greenpeace, il pourrait être largement supérieur, à moins de rogner sur les exigences de sécurité. ■

### L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE MENACÉE ?

Plusieurs acteurs de la filière nucléaire française exigent un encadrement, voire une remise en cause, de l'Autorité de sûreté nucléaire, jugée trop indépendante et trop critique. Selon eux, les exigences de sécurité et de transparence de l'ASN seraient exorbitantes et aboutiraient à rendre les firmes nucléaires françaises moins compétitives que leurs concurrentes étrangères. L'Autorité pourrait être une victime collatérale du plan de sauvetage d'Areva. EDF aurait en effet posé pour condition à la reprise de l'activité réacteurs d'Areva la mise sous contrôle de l'ASN.



## SÛRETÉ NUCLÉAIRE : ANOMALIES À RÉPÉTITION EN FRANCE

Le vieillissement progressif du parc nucléaire français est illustré par la multiplication d'incidents de sécurité – pour l'essentiel sans gravité. L'Autorité de sûreté du nucléaire a recensé en 2014 une centaine d'incidents de niveau 1, classé en « anomalie » sur une échelle de gravité qui en compte 7 (le plus haut niveau correspond à un accident majeur type Fukushima ou Tchernobyl). Le dernier accident significatif, classé niveau 2, remonte à 2013, avec l'irradiation d'un travailleur sous-traitant sur le réacteur 4 de la centrale du Blayais (Gironde). Certains y voient les effets conjugués d'une perte de la culture de la sûreté nucléaire, en partie liée au départ en retraite des générations d'ingénieurs et techniciens qui ont bâti les centrales, d'un manque d'investissements d'EDF depuis les années 2000, à une époque où le groupe était focalisé sur les opérations à l'étranger, et du recours massif à la sous-traitance, avec les « nomades du nucléaire » travaillant sur différentes centrales sans en maîtriser l'historique.

En 2014, l'Autorité de sûreté nucléaire a ainsi mis en demeure EDF de se mettre en conformité avec la réglementation relative au stockage de rejets radioactifs liquides dans la centrale de Gravelines (Nord). L'ASN estime que ces réservoirs, d'une capacité totale de 11.000 m<sup>3</sup>, sont gravement dégradés et que leur maintenance n'est pas adéquate, entraînant des risques de rejets incontrôlés. Elle met explicitement en cause le recours par EDF à des sous-traitants laissés à eux-mêmes.

En février 2014, *Mediapart* révélait un problème d'usure des gaines de combustibles concernant près de la moitié



des réacteurs nucléaires français, et faisant l'objet d'un bras de fer entre EDF et l'ASN, cette dernière estimant insuffisantes les solutions proposées par EDF.

En mai 2014, EDF a déclaré une anomalie de tenue au séisme d'équipements de protection dans 44 réacteurs français. L'entreprise a minimisé le problème en indiquant que ces anomalies seraient résolues d'ici fin 2015 et n'affectaient pas la sûreté des centrales.

La centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), au centre des débats sur la place du nucléaire en France, a connu des incidents significatifs les 28 février et 5 mars 2015. Une fuite sur une tuyauterie a entraîné le déversement de 100 mètres cube d'eau dans la salle des machines, provoquant l'arrêt du réacteur n°1. Une semaine plus tard, l'incident s'est répété, EDF s'étant contentée de changer le tuyau sans enquêter sur les causes du sinistre. Déjà, en avril 2014, une inondation avait provoqué un court-circuit et l'arrêt en urgence de ce même réacteur

n°1. Les associations écologistes ont porté plainte. Dans le cadre du débat sur la fermeture programmée de Fessenheim, EDF déclarait pourtant avoir investi 300 millions d'euros dans la modernisation de cette centrale au cours des dernières années. L'augmentation des anomalies concernant le fonctionnement des deux réacteurs de Fessenheim pose question : en 2014, il s'est produit autant d'incidents de niveau 1 – presque un par mois en moyenne – que lors des trois années précédentes.

Dans la centrale de Cattenom (Moselle), le 28 mai 2015, un incident a entraîné le déclenchement d'un Plan d'urgence interne (PUI). C'était la première fois en France qu'un PUI était déclenché. L'incident, qui a été rapidement maîtrisé, affectait des « fonctions fondamentales de sûreté » du réacteur. Ses causes et ses conséquences sur les équipements de la centrale sont en cours d'examen. Trois jours après, la centrale de Cattenom organisait des « journées portes ouvertes ». ■

### EDF CONTRE GREENPEACE

Les militants de l'organisation environnementaliste Greenpeace ont multiplié les actions spectaculaires pour dénoncer le nucléaire et la domination d'EDF sur la politique énergétique française. Ils ont réussi à pénétrer dans plusieurs centrales nucléaires pour des actions de protestation, notamment dans celles de Fessenheim et de Gravelines en mars 2014. Début mars, des militants qui s'étaient introduits dans la centrale du Tricastin (Drôme) en juillet 2013 ont été condamnés à des peines de prison avec sursis. De son côté, EDF menace occasionnellement

Greenpeace de poursuites pour réclamer des dommages et intérêts substantiels. Suite à ces manifestations, les parlementaires français ont adopté en 2015 une loi – qualifiée de loi anti-Greenpeace – durcissant considérablement les peines encourues par les militants qui pénétreraient dans des centrales nucléaires.

### UN COÛT DU NUCLÉAIRE LARGEMENT OPAQUE MAIS EN AUGMENTATION

Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale a tiré en juin 2014 la sonnette d'alarme sur les nombreuses incertitudes et zones d'ombre qui em-

pêchent d'évaluer le véritable coût du nucléaire pour la France. La commission souligne en particulier l'absence de prise en compte adéquate des coûts liés au démantèlement des centrales et à la gestion des déchets nucléaires, sans parler du risque d'accident. Quelques jours auparavant, la Cour des comptes avait rendu, à la demande des députés, un rapport concluant que le prix de l'électricité nucléaire a connu une forte hausse entre 2010 et 2013, passant de 49,6 € par mégawatt-heure (MWh) à 59,8 €/MWh. Alors même que les centrales étaient déjà amorties.

## EPR DE FLAMANVILLE : LE CHANTIER DE TOUS LES PROBLÈMES ?

**A** lors qu'EDF et Areva présentent volontiers l'EPR comme le plus sûr de tous les réacteurs nucléaires au monde, certains experts officiels mettent en doute cette version. Un rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) publié en décembre 2014 qualifie les choix d'EDF sur une pièce d'équipement de la centrale (la soupape de sûreté du pressuriseur, situé sur le circuit primaire chargé de refroidir le combustible radioactif) de « *régression en termes de sûreté par rapport à la conception des réacteurs du parc en exploitation* ». Un autre rapport

UN RAPPORT DE L'IRSN PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2014 QUALIFIE LES CHOIX D'EDF SUR UNE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT DE LA CENTRALE DE « RÉGRESSION EN TERMES DE SÛRETÉ PAR RAPPORT À LA CONCEPTION DES RÉACTEURS DU PARC EN EXPLOITATION. ».

de l'ISRN, quelques mois plus tôt, alertait sur plusieurs problèmes mettant en question la résilience des moteurs diesel de secours, indispensables pour refroidir la centrale en cas de coupure des lignes.

Début 2015, l'Autorité de sûreté nucléaire signale une « *anomalie de fabrication* » sur la cuve du réacteur, qui la rendrait moins résiliente que prévu et compromettrait ainsi la sécurité de la centrale.

De nouveaux tests sont prévus, dont les résultats seront connus dans quelques mois. Selon Greenpeace, cette anomalie

est de nature à remettre totalement en cause le projet, la cuve n'étant plus remplaçable une fois posée. Aux mieux, un éventuel remplacement de la cuve entraînera des délais et des surcoûts supplémentaires.

Ces événements font suite à plusieurs incidents de sécurité sur le chantier au cours des années précédentes, qui ont contribué aux retards de l'EPR et à ses dépassements de budget. Fin 2013, par exemple, une chute de matériel a endommagé le dôme du réacteur, suite apparemment à l'utilisation dangereuse par EDF d'un pont portatif. Le ministère du Travail a dû intervenir pour qu'EDF remédie à la situation. Initialement estimé à 3,3 milliards d'euros, le coût de l'EPR de Flamanville a déjà presque triplé, atteignant les 9 milliards. ■

## PLAINTES POUR POLLUTIONS ET MANQUEMENTS À LA SÉCURITÉ

**E**DF a été condamnée à deux reprises, en juillet 2014 et en janvier 2015, pour deux fuites d'acide sulfurique dans la centrale de Chooz (Ardennes). La première avait entraîné le déversement de plusieurs milliers de litres d'acide sulfurique dans la Meuse en décembre 2011. Récidive en juillet 2013, pour une fuite de moindre importance. Dans les deux cas, la mauvaise maintenance de la centrale et la faiblesse des mesures de sécurité ont été mises en cause.

En septembre 2014, EDF a été condamnée pour de nombreuses négligences à la centrale de Penly (Seine-Maritime), ayant mené à la découverte de tritium, une substance radioactive, dans les nappes phréatiques. Plusieurs centrales françaises d'EDF ont été affectées par ce type de fuites. Une autre plainte a été déposée à ce sujet en janvier 2014 par le réseau Sortir du nucléaire, concernant la centrale de Gravelines (Nord).

En février 2015, le réseau Sortir du nucléaire a déposé plainte contre EDF auprès du Parquet de Bourges, suite à la publication d'un rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire sur le fonctionnement de la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher). Les militants anti-nucléaires y ont identifié 34 infractions comportant « *un risque réel pour les riverains, les travailleurs et l'environnement* ». Ces infractions concernent aussi bien le droit du travail que la



gestion des matières et équipements à risque ou les mesures de prévention de la pollution. Le réseau Sortir du nucléaire y voit « *la conséquence de la course à la rentabilité généralisée chez EDF, qui semble conduire à relâcher la rigueur sur la sûreté et à une gestion désorganisée du site* ». L'instruction de la plainte est en cours.

Déjà en avril 2014, ce même réseau avait déposé plainte à Tours, suite cette fois à des problèmes constatés par l'ASN dans la centrale de Chinon (Indre-et-Loire). Là encore, les militants mettent

en cause des manquements graves à la sécurité, signes d'une « *désorganisation manifeste du travail* ». Ils évoquent aussi des travailleurs sous-informés et « *soumis à une irradiation élevée sans qu'une protection adéquate ne leur soit fournie* ». L'instruction de la plainte est en cours.

L'un des avocats d'EDF a indiqué devant un tribunal que cette multiplication de procédures risquait d'inciter l'entreprise à se montrer moins transparente sur les problèmes de sécurité de ses centrales à l'avenir. ■



## ROYAUME-UNI : UN PROJET PHARAONIQUE ET INCERTAIN

Après plusieurs mois de négociations, EDF et le gouvernement britannique ont annoncé fin 2013 un accord en vue de la construction, par l'entreprise française, de deux nouveaux réacteurs EPR au Royaume-Uni, à Hinkley Point dans le Somerset, à l'horizon 2023. Un accord hautement symbolique puisque il s'agirait des premiers réacteurs nucléaires construits dans ce pays depuis près de 20 ans. Le budget de ce projet immense est estimé à 16 milliards de livres par EDF (22,5 milliards d'euros), et à 25 milliards de livres (35 milliards d'euros) par la Commission européenne.

Les négociations acheminaient depuis plusieurs mois sur la fixation du « prix garanti » à EDF par le gouvernement britannique pour l'achat de l'électricité produite, qui sera finalement de 92,5 livres par MWh (109 euros), pour une durée de 35 ans. Un prix jugé excessif par la plupart des observateurs : il représente quasiment le double du prix du MWh sur le marché en gros britannique. EDF demandait initialement un prix garanti de 150 livres. Au final, le retour sur investissement pour EDF et les autres investisseurs privés est estimé autour de 20% – bien davantage que dans les autres grands projets d'infrastructures bénéficiant de subventions publiques. Une telle générosité a suscité beaucoup de critiques outre-Manche et dans les instances européennes. Outre le soutien public ainsi apporté à une énergie controversée, cet effort financier du gouvernement britannique risque de tarir les financements disponibles



pour le développement des énergies renouvelables.

L'argument d'une menace sur la sécurité énergétique du Royaume-Uni, du fait de la fermeture programmée de plusieurs centrales à charbon, semble avoir convaincu le gouvernement britannique. Mais plusieurs cas de conflits d'intérêts ont été révélés, dont le fait qu'EDF a confié une mission de promotion du projet d'EPR à la femme du leader travailliste Ed Miliband, la mise à disposition d'employés d'EDF dans le département chargé de superviser la politique énergétique britannique, ou encore le fait que le panel chargé d'examiner la sûreté de l'EPR comprenait au moins deux membres touchant des pensions d'EDF.

Le coût énorme de l'opération pour les usagers et les contribuables britanniques,

les difficultés de l'EPR en France et en Finlande et les plaintes déposées par certains pays comme l'Autriche et d'autres acteurs devant les Cours de justice européennes font toutefois peser un sérieux doute sur la viabilité du projet. Nombre d'observateurs pensent qu'il ne verra jamais le jour.

Deux partenaires chinois (China General Nuclear Power Corp. and China National Nuclear Corp) doivent faire partie du tour de table, à hauteur de 30-40%. EDF détient 45% de la centrale et Areva, selon les plans initiaux, 10%. Les autres investisseurs ne sont pas encore connus. Du côté d'EDF, une décision finale d'investissement est censée intervenir depuis plusieurs mois. À plus long terme, EDF cherche à construire une autre nouvelle centrale nucléaire en Grande-Bretagne, à Sizewell, là encore avec des partenaires chinois. ■

### INQUIÉTÉDES EN CHINE ?

Contrairement aux deux chantiers EPR de Flamanville en France et d'Olkiluoto en Finlande, qui accumulent les problèmes, les retards et les dépassements budgétaires, les deux réacteurs EPR en cours de construction à Taishan, en Chine, sont présentés comme une réussite par EDF, qui conduit le projet en association avec des partenaires chinois. Des responsables de l'Autorité de sûreté nucléaire française ont cependant publiquement exprimé leur inquiétude quant à l'absence de supervision adéquate et au manque de transparence de leurs homologues chinois. Un rapport interne d'EDF réalisé en 2013 signalait déjà des problèmes de maintenance d'équipements cruciaux de ces réacteurs. Aussi bien EDF qu'Areva ont balayé ces inquiétudes d'un revers de main, affirmant que le régulateur chinois assurait parfaitement sa mission.

La révélation par l'Autorité de sûreté nucléaire d'une anomalie « très sérieuse » sur la cuve, fabriquée par Areva, du réacteur EPR de Flamanville concerne aussi potentiellement les deux réacteurs EPR chinois.

### EN GRANDE-BRETAGNE AUSSI, DES CENTRALES VIEILLISSANTES

EDF gère quinze réacteurs nucléaires sur huit sites en Grande-Bretagne, dont elle s'efforce également de prolonger la durée de vie au-delà des 40 ans. Des problèmes de fissures sur la cuve d'un réacteur de la centrale de Hunterston, en Écosse, ont été signalés en octobre 2014. Cette centrale, mise en service en 1976, devait fermer en 2011. Sa durée de vie a été prolongée jusqu'en 2023. Les problèmes de fissures et de perte de poids dans les briques formant la cuve du réacteur sont communs à toutes les centrales d'EDF

en Grande-Bretagne. Pour prolonger la vie de ses réacteurs, EDF a obtenu du régulateur britannique l'abaissement des normes de sécurité relatives à ces briques. Quelques mois plus tôt, d'autres problèmes avaient entraîné la mise à l'arrêt pour plusieurs mois des centrales de Heysham et Hartlepool.

### DES CENTRALES PARMIS LES PLUS VIEILLES DES ÉTATS-UNIS

EDF, à travers un partenariat avec Exelon, détient des parts dans trois centrales nucléaires (5 réacteurs) aux États-Unis : Nine Mile Point et Ginna dans l'État de New York, sur les rives du lac Ontario, et Calvert Cliffs dans le Maryland. Les deux premières, mises en service respectivement en 1969 et 1970, figurent parmi les doyennes en opération aux États-Unis. Sauf incident, elles sont autorisées à fonctionner jusqu'en 2029.

## SOCIAL ET SANTÉ

Les salariés d'EDF sont réputés jouir de conditions d'emploi et d'avantages sociaux plus favorables que beaucoup d'autres. Cette image publique, souvent entretenue pour des raisons idéologiques, cache une réalité bien différente sur le terrain. Dans les centrales nucléaires, les dépassements de temps de travail sont fréquents. Plusieurs milliers de sous-traitants y interviennent dans des conditions précaires, avec un suivi de leur exposition à la radioactivité très aléatoire. La question de la santé au travail et de la reconnaissance des maladies professionnelles (exposition aux radiations, mais aussi amiante) reste un point noir du bilan social du groupe.

### RECOURS MASSIF À LA SOUS-TRAITANCE : LES NOMADES DU NUCLÉAIRE

Entre 20 000 et 25 000 sous-traitants travaillent dans les centrales nucléaires d'EDF en France – presque autant que d'agents d'EDF. Il s'agit souvent de sous-traitance en cascade, de sorte que plusieurs entités juridiques s'interposent entre le travailleur et le donneur d'ordre final, EDF. Ces sous-traitants ne bénéficient pas du même statut ni du même salaire que les employés d'EDF, et sont souvent appelés pour les travaux les plus dangereux ou les plus exposés aux rayonnements. Leur statut précaire rend plus difficile la reconnaissance d'une maladie professionnelle ou l'engagement de la responsabilité de l'entreprise donneuse d'ordre. Ils sont aussi plus vulnérables aux pressions du management pour aller vite, quitte à passer outre certaines consignes de sécurité. Leur suivi médical est beaucoup plus réduit que pour les agents EDF. Un problème qui demeure encore largement méconnu du grand public, alors que les sous-traitants jouent un rôle indispensable au fonctionnement du parc nucléaire français.

### DES « ACQUIS SOCIAUX » REMIS EN CAUSE EN FRANCE

Les « avantages sociaux » dont bénéficieraient les employés d'EDF sont régulièrement la cible de critiques dans les médias et de la part de la Cour des comptes. Sont notamment dénoncés des salaires jugés excessifs, lesquels concernent aussi et surtout les dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise. La moitié des effectifs d'EDF perçoit un salaire mensuel brut inférieur à 4200 euros (bilan social 2012 EDF SA, hors ERDF et filiales). Également critiquée, une durée du travail qui serait trop basse, ce qui est en contradiction avec les constats de l'ASN dans les cen-



trales, par exemple, ou encore la pratique du « tarif agent » : le prix fortement réduit de l'électricité dont bénéficient les salariés d'EDF. Un avantage à relativiser, puisqu'il ne représente qu'environ 62 euros par personne et par mois (222 millions d'euros pour 300 000 bénéficiaires), et constitue un coût relativement modeste par rapport à d'autres postes de dépense de l'entreprise, comme le versement de dividendes.

### INQUIÉTUDES SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS

Depuis les années 2000, sur fond d'expansion internationale, EDF a réduit ses investissements dans le parc nucléaire français. Deux rapports, émanant l'un de l'Autorité de sûreté nucléaire et l'autre de l'inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection du groupe EDF, ont tiré la sonnette d'alarme début 2014 sur les conséquences de ce sous-investissement pour la sûreté des centrales et la santé des salariés. Cela se traduit entre autres par un allongement des travaux de

maintenance et une moindre disponibilité des réacteurs. Surtout, les salariés des centrales françaises sont davantage exposés aux radiations que dans les autres pays. Les accidents du travail sont également plus nombreux. La situation risque encore de s'aggraver avec la mise en œuvre du « grand carénage » pour moderniser le parc nucléaire français.

### CANCER PROFESSIONNEL : EDF REFUSE DE RECONNAÎTRE SA « FAUTE INEXCUSABLE »

En 2013, pour la première fois, un tribunal français a reconnu la « faute inexcusable » d'EDF suite au cancer du poumon contracté par un employé de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret), après des années d'exposition aux rayonnements ionisants. EDF a fait appel de cette décision, argumentant que le salarié concerné n'avait pas été exposé à une dose radioactive supérieure aux limites légales. La Cour d'appel d'Orléans a ordonné une nouvelle expertise médicale en 2014. On attend sa décision.



## UN ALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AUX DÉPENS DE LA SÉCURITÉ DES CENTRALES ?



EDF a engagé avec les syndicats français des négociations sur le temps de travail. L'objectif affiché de la direction est d'allonger le temps de travail des cadres pour faire face aux besoins du « grand carénage », le programme de modernisation du parc nucléaire français, dans le but d'en prolonger la vie.

Or l'Autorité de sûreté nucléaire a déjà dans le passé lancé l'alerte sur les nombreux dépassements illégaux de temps de travail dans les centrales nucléaires françaises, et sur les risques que cette situation fait peser sur la sûreté des installations et la santé des salariés. En 2012, l'ASN indiquait que plus de la moitié des personnels de Fessenheim

EN 2012, L'ASN SIGNALAIT  
PLUSIEURS CENTAINES  
D'INFRACTIONS POTENTIELLES  
AU DROIT DU TRAVAIL

travaillait plus de 48 heures par semaine, et signalait plusieurs centaines d'infractions potentielles au droit du travail dans d'autres centrales, notamment de nombreux cas de « lissages manifestes par omission et reports » dans les relevés d'heures travaillées. Une réalité à des années lumière de certains discours relayés par les médias sur le temps de travail au sein d'EDF.

La proposition de la direction d'EDF d'introduire un système de « forfaits-jours » pour les cadres, semble surtout constituer une tentative de régulariser une situation existante jugée pourtant problématique par les syndicats et l'ASN. Les syndicats d'EDF demandent un plan d'embauche à la hauteur des besoins. ■

### LE CHANTIER DE L'EPR, « LABORATOIRE EUROPÉEN DU TRAVAIL ILLÉGAL »

Les travaux de construction du réacteur EPR, dont EDF est maître d'ouvrage, ont été confiés au groupe de BTP Bouygues, lequel a mis en place un montage juridique complexe pour diluer sa responsabilité juridique. Il a été fait appel à des sociétés offshore pour embaucher des milliers de travailleurs détachés européens, bénéficiant de droits moindres que des salariés français. Ces pratiques ont fini par attirer l'attention de l'administration. Bouygues et deux sous-traitants ont été jugés en France en mars 2015. EDF n'a pas été mise en cause dans cette affaire.

### AMIANTE : LE « PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ » EN QUESTION

Des anciens employés d'EDF (et GDF) ont poursuivi leurs anciennes entreprises pour obtenir réparation suite à leur exposition présumée ou vérifiée à l'amiante. De nouvelles procédures ont été initiées en 2014, même si en 2015 un arrêt de la Cour de cassation a fortement réduit l'application du « préjudice d'anxiété » lié à l'amiante en cassant une condamnation d'EDF en appel.

Sur l'île de la Réunion, un ancien employé de la centrale du Port d'EDF a initié en 2014 des poursuites contre l'entreprise devant la justice prud'homale pour « préjudice d'anxiété ». Un ancien employé d'EDF à Champagne-sur-Oise et Saint-Leu d'Esserent poursuit lui aussi son ancienne entreprise pour faute inexcusable. Dans les Landes, ce sont 99 salariés de la centrale EDF d'Arjuzanx qui ont demandé aux Prud'hommes de Mont-de-Marsan de reconnaître leur « préjudice d'anxiété », suite à leur exposition à l'amiante. Selon la CGT, l'amiante aurait fait 119 victimes, dont 35 décès, dans cette centrale.

### UN SOUS-TRAITANT D'EDF FAIT BLÂMER UN MÉDECIN DU TRAVAIL

L'Ordre des médecins et sa chambre disciplinaire de la région Centre, ont condamné en janvier 2014 à une « peine d'avertissement » le docteur Dominique Huez, médecin du travail d'EDF sur le site de la centrale nucléaire de Chinon. Sa faute ? Avoir accepté en urgence en décembre 2011 de recevoir un ouvrier, en état de stress avancé, travaillant pour un sous-traitant d'EDF, Orys, et

lui avoir rédigé un certificat médical décrivant son état de santé et établissant un lien avec ses conditions de travail. Inacceptable pour Orys, qui a déposé plainte auprès de l'Ordre. Selon la direction de l'entreprise, Dominique Huez a employé « des mots extrêmement sévères, stigmatise l'entreprise », et « se permet de donner son avis tout à fait personnel ». Bien que

médecin du travail depuis 30 ans et spécialiste de psychopathologie du travail, il n'aurait apparemment pas dû, selon l'employeur, établir de lien entre l'état de santé dégradé de l'ouvrier et son activité professionnelle, encore moins évoquer le vécu et le ressenti du salarié face à l'organisation du travail, même si son état dépressif en est la conséquence.

# EDF, ACTEUR MONDIAL DE LA POLLUTION DE L'AIR

Au-delà du nucléaire, EDF est aussi l'un des principaux consommateurs mondiaux de combustibles fossiles, principalement du charbon. Elle possède en effet des activités dans le pétrole et le gaz, y compris le gaz de schiste. Rien qu'avec ses seize centrales à charbon dans le monde, le groupe émet autant de gaz à effet de serre qu'un pays comme l'Autriche ou la Colombie. Le charbon, en plus de son impact climatique, a des conséquences sanitaires considérables pour les riverains des centrales.

## DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DANS LE CHARBON



**A**u niveau mondial, EDF gère seize centrales électriques au charbon (11 en Europe et 5 en Chine), parmi lesquelles plusieurs centrales anciennes particulièrement polluantes. En plus de son impact négatif sur le climat, l'extraction et la combustion de charbon sont associées à un grand nombre de problèmes sociaux et environnementaux, notamment la pollution de l'air et la surconsommation d'eau.

Globalement, ces seize centrales émettent chaque année 69 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, « soit plus que les émissions de pays comme l'Autriche ou la Colombie », selon un rapport d'Oxfam et des Amis de la terre. Ces deux ONG ont calculé qu'EDF et Engie (ex GDF-Suez), dont l'État français détient respectivement 84 % et 33 % du capital, détiennent pas moins de 46 centrales à charbon dans le monde, lesquelles rejettent chaque année 151 mil-

lions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Elles dénoncent donc « l'hypocrisie » de l'État français : « *Alors que François Hollande parcourt la planète en multipliant les appels à action pour lutter contre le changement climatique, la France pollue allègrement à l'étranger via ses entreprises à capital public.* »

EDF semble chercher à poursuivre ses

investissements dans le charbon, notamment à travers sa filiale italienne Edison. C'est ainsi qu'elle a lorgné sur l'entreprise publique d'électricité grecque, un temps promise à la privatisation, pour ses mines de lignite. En Croatie, Edison s'est portée candidate à la construction de la nouvelle centrale à charbon de Plomin C, sans succès. Toujours à travers Edison, EDF envisageait d'investir dans la centrale à charbon (lignite) de Kolubara B, en Serbie, un projet marqué par des affaires de corruption. La région minière où se situe la centrale souffre déjà de la pollution de l'air et de l'eau. Les affaissements de terrain y sont fréquents. Lors de son AG 2015, le PDG d'EDF annonce que l'entreprise se retire définitivement de ce projet, après des années de campagne de la société civile.

En Chine aussi, EDF envisage notamment de construire une nouvelle centrale géante dans la province du Guangxi en 2016, conjointement avec China Datang Corporation. Malgré les efforts d'EDF pour présenter cette centrale comme « efficiente » et « propre », elle continuera à émettre bien plus de CO<sub>2</sub> qu'une centrale au gaz, sans même parler d'une option basée sur les énergies renouvelables (parc éolien ou photovoltaïque). ■

### EDF, « JUNIOR » PÉTROLIÈRE

EDF est surtout connue comme une entreprise de production et de distribution d'électricité et de gaz. Elle détient aussi des activités d'exploration et de production d'hydrocarbures via des filiales. À travers EDF Trading, elle a acquis des gisements de gaz de schiste aux États-Unis. Via sa filiale italienne Edison,

elle exploite des gisements de pétrole et de gaz onshore ou offshore en Italie, en Grèce, au Royaume-Uni, en Norvège, en Israël et en Afrique du Nord (Algérie, Égypte), ainsi que dans le territoire disputé des îles Malouines. Edison détient en tout 127 concessions dans le monde, avec des réserves estimées à 283,5 millions de barils équivalent pétrole.





## EN POLOGNE ET AU ROYAUME-UNI, DES CENTRALES AU CHARBON TRÈS POLLUANTES

En plus d'être une source majeure de gaz à effet de serre, le charbon est l'une des principales causes de pollution de l'air en Europe et dans le monde. On estime à plus de 20 000 le nombre annuel de décès prématurés en Europe du fait de la pollution engendrée par les centrales électriques au charbon.

Pour respecter les standards européens en vigueur, EDF s'est engagée dans un processus de modernisation de ses centrales à charbon en France. Les autres seront fermées d'ici 2016. La Pologne, en revanche, a obtenu de Bruxelles le droit d'exploiter ses centrales jusqu'en 2020 sans en réduire les émissions. EDF figure parmi les principaux bénéficiaires de cette mesure. Le groupe français exploite en Pologne la grande centrale à charbon de Rybnik (d'une capacité de 1775 MW, autant que Fessenheim) ainsi que plusieurs stations de cogénération électricité et chaleur qui fonctionnent en grande partie au charbon.

Au Royaume-Uni, EDF exploite deux centrales électriques à charbon, West Burton et Cottam, classées aux 14<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> rangs des centrales à charbon les plus polluantes d'Europe. Ces deux centrales vont elles aussi bénéficier d'une dérogation aux obligations européennes de réduction de la pollution. EDF pourra les exploiter jusqu'en 2023.

L'Union européenne a récemment lancé un processus de révision de ses normes d'émissions industrielles et de qualité de l'air. Le projet de nouvelles normes a toutefois été jugé bien trop modeste par des organisations comme Greenpeace, qui ont relevé que l'Europe affichait des objectifs moins ambitieux que les États-Unis ou la Chine dans ce domaine. Explication ? Le groupe de travail chargé de proposer ces normes donnait une large place aux intérêts industriels, y compris dans les délégations gouvernementales. Les délégations de la Grande-Bretagne et de la Pologne incluaient des employés d'EDF. ■

### SOUTIEN DISCRET AU GAZ DE SCHISTE

En juillet 2014, EDF annonce un accord avec la firme Cheniere pour l'achat de gaz produit aux États-Unis, en partie issu de gisements de gaz de schiste. Cheniere est en train de construire un terminal géant d'exportation de gaz naturel liquéfié dans cette perspective. L'annonce a été sévèrement critiquée de la part d'une entreprise appartenant à un État ayant interdit la fracturation hydraulique sur son propre territoire. Ce qui n'a pas empêché EDF d'acquiescer directement des puits de gaz de schiste aux États-Unis via sa filiale EDF Trading. Ces puits, détenus conjointement avec une entreprise charbonnière, sont situés en Pennsylvanie, dans la formation de Marcellus. EDF Trading Resources possède également des puits au Texas.

### DU « CHARBON DE SANG » IMPORTÉ EN EUROPE ?

Une partie du charbon brûlé dans les centrales européennes d'EDF provient de Colombie, où il est extrait dans des conditions extrêmement problématiques. Une enquête menée par des ONG néerlandaises a révélé des violations de droits humains et le recours à des forces paramilitaires d'extrême-droite chez deux des principaux fournisseurs des centrales à charbon néerlandaises, Drummond et Prodeco (propriété de Glencore). Ces associations parlent de « charbon de sang », par référence aux « minerais de sang » extraits dans la zone de conflit de la RDC. Le charbon importé de Colombie via les ports néerlandais alimente également des centrales au charbon en Allemagne, en France et en Italie. EDF a été citée comme l'un des principaux acheteurs européens de charbon colombien (notamment celui de Drummond) pour ses centrales anglaises.

### UN PROJET DE GAZODUC TRÈS POLITIQUE

EDF était, à hauteur de 15%, l'une des parties prenantes du projet de gazoduc Southstream, destiné à acheminer du gaz russe dans l'Union européenne via l'Europe du Sud. Ce projet très politique était porté par le géant russe Gazprom, soutenu, par le Kremlin. Sur fond de crise ukrainienne, il a finalement été abandonné sous la pression de la Commission européenne, car le contrôle absolu souhaité par Gazprom était contraire aux règles communautaires. EDF a revendu ses parts en décembre 2014.



## UNE ÉNERGIE PLUS « VERTE » AUX DÉPENS DES POPULATIONS ?

EDF s'est récemment lancée de manière plus résolue dans le secteur des énergies « vertes » ou « nouvelles ». Pour l'instant, les énergies renouvelables ne pèsent que 2% de l'électricité produite par EDF dans le monde. Cette part monte à 10% si l'on inclut l'énergie hydroélectrique. Mais les grands barrages hydroélectriques sont très critiqués non seulement pour leurs conséquences sociales et environnementales, mais parce que leurs bienfaits pour le climat paraissent douteux à cause de leurs importantes émissions de méthane. Au Brésil et au Mexique, les projets « verts » d'EDF provoquent des conflits avec les populations indigènes locales. Et en France, le groupe semble vouloir freiner le développement du solaire.

### EN AMAZONIE, EDF S'ATTIRE LES FOUDRES DES COMMUNAUTÉS INDIGÈNES

**E**n septembre 2014, EDF annonce avoir acquis 51% des parts du consortium responsable de la construction et de l'opération du barrage de Sinop (400 MW) sur un affluent du Tapajós. Elle fait ainsi son entrée dans le secteur très controversé des mégabarrages amazoniens

Le Tapajós est le dernier affluent de l'Amazonie dont le bassin soit encore relativement préservé. Gouvernement et industriels brésiliens envisagent d'y construire une douzaine de nouveaux grands barrages, qui pourraient occasionner directement et indirectement la perte de presque un million d'hectares de forêt vierge abritant une biodiversité inestimable. Souvent défendus comme une source d'énergie « verte », les grands barrages de ce type sont sources de destruction sociale et environnementale et, en milieu tropical, ils occasionnent des émissions de méthane qui peuvent annuler leurs bienfaits allégués pour le climat.

EDF est membre (comme Engie) du Groupe d'études Tapajós (GET), officiellement chargé de réaliser des études d'impacts et de faisabilité, mais dont les critiques estiment que le rôle est surtout de placer les populations locales devant le fait accompli.

Les indigènes Munduruku, l'une des principales tribus amazoniennes, ont déclaré qu'ils s'opposeraient par tous les moyens à ces barrages. Un site sacré pour les indigènes, Sete Quedas, a d'ailleurs déjà été détruit. Résultat : le gouvernement brésilien a fait appel à l'armée pour accompagner les experts des entreprises.

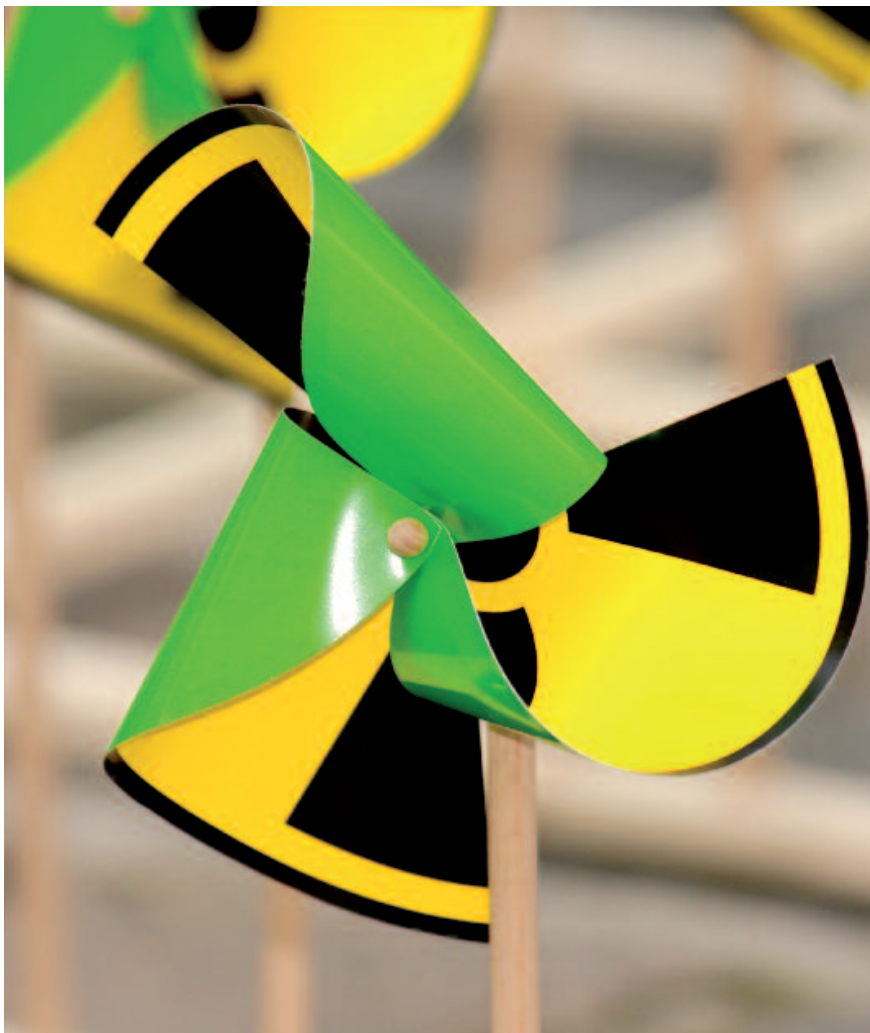
EDF envisage aussi de se porter candidate à la construction du principal mégabarrage prévu dans le bassin, celui de São Luiz do Tapajós (8040 MW). Les enchères pour ce barrage ont toutefois été repoussées en raison de la controverse sur la reconnaissance des droits des indigènes.

En participant à ces projets très controversés, EDF concourt à la montée des tensions entre le gouvernement brésilien et les populations indigènes du pays, qui n'ont cessé de s'envenimer depuis plusieurs années. Le Brésil s'est attiré les remontrances de la Cour inter-américaine des droits de l'homme pour l'absence de consultation des indigènes et de respect de leurs droits. Pour toute réponse, le Brésil a menacé de suspendre sa participation à cette Cour. Le leader indigène Raoni a lancé en 2014 un appel solennel ciblant explicitement EDF, qui a obtenu le soutien de plusieurs personnalités françaises.

Rappelons qu'EDF est déjà, en Amazonie, l'opérateur du barrage de Petit-Saut, en Guyane française (116 MW). Achievé en 1994, ce barrage a entraîné une submersion disproportionnée de forêt vierge et est considéré aujourd'hui comme un cas d'école des problèmes de qualité de l'eau et d'émissions de méthane occasionnés par les grands barrages tropicaux. ■



## MEXIQUE : ACCAPAREMENT DE TERRES POUR DES CHAMPS D'ÉOLIENNES



La péninsule de Tehuantepec, dans l'État d'Oaxaca au Mexique, est une région venteuse idéale pour la production d'électricité d'origine éolienne. Les multinationales de l'énergie, notamment européennes, se sont ruées sur la péninsule pour y implanter des champs géants de milliers de turbines. L'électricité produite est vendue aux usines des entreprises américaines et génèrent également des crédits carbone, très utiles pour continuer à émettre des gaz à effet de serre ailleurs. EDF est partie prenante de plusieurs projets dans la zone.

Problème : la région est habitée par des populations indigènes, et l'arrivée des multinationales y a occasionné divisions et conflits. Il est aussi question de violations des droits humains et d'« accaparement des terres ». Certaines terres communautaires auraient été acquises illégalement par les entreprises à des personnes privées, d'autres auraient été

occupées sans consentement préalable des populations indigènes concernées. Selon les opposants, la zone est maintenant contrôlée par des policiers privés, accusés d'exactions. Certains témoins évoquent des meurtres et des tortures.

Les éoliennes de la péninsule sont également accusées d'entraîner une importante mortalité d'oiseaux et de chauve-souris, ainsi que de favoriser l'érosion et de polluer les sols et l'eau à cause de l'huile qui s'en dégage.

EDF s'est défendue en indiquant qu'elle respectait les procédures de consultation des populations et réalisait des études d'impact environnemental. Mais les déclarations des dirigeants de l'entreprise semblent ambiguës sur l'étendue de la consultation. L'ONG mexicaine PODER estime de son côté qu'il n'existe aucun document public prouvant qu'une consultation a bien eu lieu. ■

## AU LAOS, POPULATIONS DÉPLACÉES, POLLUTIONS DES EAUX ET ÉMISSIONS DE MÉTHANE

Le barrage de Nam Theun 2, au Laos, l'un des seuls projets hydroélectriques d'EDF au niveau international, est souvent présenté par l'entreprise comme un modèle en matière de « développement durable ». Une prétention qui n'a jamais été acceptée par les populations locales et les environnementalistes.

Début 2015, une coalition d'ONG a célébré à sa manière l'anniversaire de Nam Theun 2, lancé dix ans plus tôt, en rappelant le passif social et environnemental de cet ouvrage : 6300 indigènes déplacés, plus de 100 000 personnes affectées en aval, une chute dramatique des captures de poissons, l'inondation de champs de riz et de terres agricoles, ainsi que des problèmes dermatologiques récurrents liés à la turbidité de l'eau. Loin de contribuer au développement local, ce barrage exporte plus de 90% de l'électricité qu'il génère en Thaïlande. En 2014, une étude du CNRS sur Nam Theun 2 est venue confirmer les craintes des environnementalistes : les barrages tropicaux, du fait de la décomposition de la végétation dans les retenues d'eau, émettent des quantités bien plus importantes que supposées de méthane, un gaz à effet de serre plus puissant que le CO<sub>2</sub>.







### PROJETS HYDROÉLECTRIQUES CRITIQUÉS AU MOZAMBIQUE

Outre ses barrages au Brésil et en Asie, EDF cible également le continent africain, avec des projets sur le Zambèze (Mphanda Nkuwa) ou au Cameroun. Dans les deux cas, l'énergie produite semble destinée à alimenter les installations des multinationales minières, et non à améliorer l'accès à l'électricité pour la population locale. Une coalition d'ONG a adressé un courrier en avril 2014 au PDG d'EDF pour lui demander de ne pas investir dans le projet Mphanda Nkuwa au Mozambique, en raison de ses risques pour l'environnement et les populations locales.

### UNE USINE DE BIOMASSE AUSSI POLLUANTE QU'UNE CENTRALE À CHARBON ?

À Allendale, en Caroline du Sud (États-Unis), EDF Énergies nouvelles exploite une centrale électrique fonctionnant avec la biomasse (déchets et matières organiques), d'une capacité de 17,5 MW. Selon une étude du Partnership for Policy Integrity, cette centrale est un exemple typique des problèmes associés à certaines centrales biomasse, considérées comme « vertes » au même titre que les

renouvelables, et bénéficiant à ce titre d'aides publiques et de conditions favorables. Selon cette étude, la centrale d'Allendale émet chaque année 236,153 tonnes de CO<sub>2</sub>, 241 tonnes d'oxyde d'azote et 30 tonnes de dioxyde soufre – tout autant, ramenée à sa capacité, qu'une centrale thermique moderne.

### SOLAIRE : EDF SE DÉBARRASSE D'UNE FILIALE INNOVANTE

En février 2015, EDF décide soudainement d'abandonner sa filiale Nexcis, une start-up considérée comme très prometteuse, qui s'apprête à lancer son nouveau système de panneaux solaires intégrés à l'habitat. EDF y a pourtant

investi 35 millions d'euros. Et cette décision abrupte risque de laisser plusieurs dizaines de salariés sur le carreau, si Nexcis ne trouve pas de repreneur. Pour les salariés, EDF ne veut pas prendre de risque industriel en accompagnant la production et la mise sur le marché des systèmes développés par Nexcis, et cherche à gagner de l'argent en vendant ses brevets et ses installations. L'ancien pionnier français du solaire, PhotoWat, racheté en 2012 sur l'insistance des pouvoirs publics, vivote lui aussi sous l'égide d'EDF, sans bénéficier des investissements nécessaires pour faire face à des concurrents mieux soutenus.

### INQUIÉTUDES AUTOUR DES LIGNES À HAUTE TENSION

Les lignes électriques à haute tension érigées sur tout le territoire français par RTE, filiale d'EDF, suscitent beaucoup de contestations. De la Manche à l'Aveyron, les riverains craignent les conséquences de ces lignes sur les paysages et sur leur santé. Si les effets sanitaires des lignes à haute tension pour les hommes restent débattus, divers rapports officiels recommandent une certaine prudence, et notamment de respecter une distance minimale de 100 mètres avec les habitations. La construction de ces nouvelles lignes est justifiée par RTE par le besoin d'une meilleure distribution de l'électricité du fait du développement des énergies renouvelables, ainsi que d'une sécurisation de l'approvisionnement par interconnexion entre les réseaux de différents pays. Les opposants souhaitent que ces lignes soient enfouies, ce qui augmenterait, selon eux, leurs coûts de seulement 10%.

Rapport publié par l'Observatoire des multinationales. Juillet 2015  
Licence Creative Commons BY-NC-ND

**Rédaction** : Olivier Petitjean, avec Ivan du Roy

**Mise en pages** : Guillaume Seyral et Nadia Djabali

**Remerciements** : Rachel Knaebel, Manon Aubry, Quentin Parrinello, Charlotte Mijeon, Thomas Noirot, Malika Peyrault, Stephen Thomas, Sophie Chapelle, Christian Poirier, Benjamin Cokelet.

**Photos** : Franek N, Bibendum 84, M<sup>ô</sup>sieur J, Tillwe, B@rberousse, DECCgovuk, ~ Pil ~, Funky64, Gilles Ollivier GeO, Abode of chaos, Guy Gorek, Manu B, Macdc / CC BY-ND 2.0.



## **OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES**

**SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE**

L'Observatoire des multinationales est un média d'information et d'investigation sur les activités des grandes multinationales françaises, et plus généralement sur les enjeux de responsabilité des entreprises et de démocratie économique.

L'Observatoire réalise et publie des enquêtes et des reportages sur l'impact social et environnemental et le rôle politique des grands groupes français, aussi bien en France qu'à l'étranger. Il mène également un travail de veille plus large sur ces questions. Le site de l'Observatoire des multinationales propose des tableaux de bord sur les grands groupes français ainsi que des dossiers thématiques sur des sujets comme l'énergie nucléaire, l'eau, les accords de commerce, le textile ou les paradis fiscaux.

L'Observatoire des multinationales est un projet de l'association Alter-médias, qui publie également le site d'informations environnementales et sociales Basta ! ([www.bastamag.net](http://www.bastamag.net))

**TOUS LES ARTICLES DE L'OBSERVATOIRE DES MULTINATIONALES SUR EDF:  
[HTTP://MULTINATIONALES.ORG/EDF-21](http://multinationales.org/edf-21)**